

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,
de la Culture et du Tourisme

Convocation¹

Mardi 16 juin 2020 – 14h30
Rue du Lombard, 69 – Hémicycle

Ordre du jour

- 1. Auditions en suivi de la résolution pour une prise en charge adaptée des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme et un soutien renforcé de leurs proches adoptée par le Parlement le 26 avril 2019**

Rapporteurs : M. Jamal Ikazban, Mme Céline Fremault et Mme Farida Tahar

- Auditions
 - de Mme Christelle Ninforge, directrice du SUSA - Bruxelles asbl : Le répit et l'importance de soutenir les transitions au fil du temps.
 - de Mr Willaye, directeur de la Fondation Susa : Présentation des actions du Susa en regard de la résolution Autisme - Formation initiale, formation continuée et accompagnement des Adultes.
 - du Dr Pierre Defresne, neuro-pédiatre responsable médical du centre de référence des Troubles du spectre autistique « Jean-Charles Salmon » spécialisé dans le diagnostic et l'évaluation de l'autisme et des syndromes associés : Dépistage précoce, guidance parentale et stimulation précoce.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard à la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes habilitées. Le public peut dès lors suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

- Echange de vues.

Les députés sont invités à communiquer les questions qu'ils souhaitent déjà adresser aux intervenants qui y répondront dans le cadre de la discussion de la réunion, et ce au plus tard le vendredi 12 juin 2020 à nfinet@parlementfrancophone.brussels.

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Mohamed Ouriaghi
Vice-présidences : Nketo Nicole Bomele, N.

Membres effectifs :

PS : M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghi
Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Calvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi
MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh
DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, Mme Joëlle Maison
PTB : Mme Stéphanie Koplowicz
cdH : Mme Véronique Lefrancq

Membres suppléants :

PS : Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz
Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar
MR : Mme Latifa Ait-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans
DéFI : M. Sadik Koksai, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert
PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky
cdH : Mme Gladys Kazadi, M. Pierre Kompany

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).